

**Compte –rendu de la manifestation et de l'Assemblée Générale
à l'appel du Collectif « pas de Bébé à la consigne»
Jeudi 8 avril 2010 PARIS**

La manifestation a rassemblé environ 10 000 personnes (tous professionnels de l'enfant confondus- Puéricultrices, EJE, AP, psychologues, médecins...).

Départ du RER Port Royal vers 10h00, allant jusqu'à l'arrivée vers 12h00, Avenue Duquesne, face au ministère de la santé, bloquant sur son passage l'avenue du Maine, Montparnasse...

Puis la manifestation est restée plus d'une heure devant le ministère, sans qu'aucun rendez-vous soit proposé par Mme Morano ou son cabinet.

L'assemblée générale qui a eu lieu, Bourse du Travail, Salle Hénaff, 85 rue Charlot, a réuni plus de 400 personnes de 14h45 à 17h15. Elle a permis aux professionnels présents d'exprimer surtout leurs inquiétudes, de relater leurs conditions de travail qui sont déjà difficiles, de faire un état des lieux des actions déjà menées et de faire des propositions pour des actions à réaliser.

Les membres des associations et syndicats représentant le collectif ont pu expliquer et rappeler que le collectif a maintenant un an d'existence, que le décret des modes d'accueil a été voté par la CNAF le 02/02/10 et qu'il est au conseil d'Etat mais qu'il n'est toujours pas publié, sûrement grâce à l'action du collectif. Mme Morano a d'ailleurs envoyé un courrier aux structures d'accueil et qu'elle multiplie les interviews radio pour expliquer le bien-fondé des modifications du décret.

Le collectif constate que la presse écrite commence à parler du mouvement

Il a pu répondre à certaines questions comme le fait que la mobilisation de ce 8 avril a été aussi très importante en province, que le mouvement prend de plus en plus d'importance depuis le 11 mars, que ce mouvement est suivi maintenant par toutes les catégories de professionnels travaillant auprès d'enfants et qu'il faut faire passer l'idée que les professionnels de l'enfant sont en colère.

Un constat a été fait quant au fait que la mobilisation des professionnels auprès des parents reste encore à continuer et à développer de plus en plus, qu'il faut peut être leur expliquer les fonctions et les contraintes de nos métiers.

Certaines personnes de l'assemblée précisent d'ailleurs l'effort de pédagogie fait par le collectif.

Le collectif précise aussi qu'il ne faut pas oublier le projet de décret concernant les assistantes maternelles.

La réunion du collectif du soir a permis de proposer les décisions suivantes :

Décisions :

- D'appeler partout à la création de collectifs départementaux.
- La province se mobilise de plusieurs façons (manifestations en fin de journée...).
- Un grand mois de lutte petite enfance, jusqu'à la fin mai.
- D'interpeller à partir de maintenant les élus sur leur engagement concret contre le décret et leur refus de l'appliquer s'il devait paraître. Lettre aux présidents de Conseils Généraux et aux maires.
- De créer des événements médiatiques.
- De compléter la lettre aux parents (les MAM, la directive services, l'actualité avec le mépris du gouvernement).
- De répondre immédiatement à Mme Morano par un communiqué de presse.

La mobilisation :

- **29 avril** : passage du projet des MAM devant l'Assemblée Nationale. Point de presse devant l'Assemblée Nationale avec les Assistantes Maternelles et rencontre de groupes parlementaire.
- **1^{er} mai** : présence du Collectif (point fixe/Tract..).
- Organisation **d'événements médiatiques** pendant tout le mois de mai. Rebaptiser une place, lancers de biberons avec messages de professionnelles, etc...
- **Jeudi 6 mai** : **journée de grève générale** petite enfance. A Paris **Manif en direction de l'Elysée. Assemblée Générale** l'après-midi.
- **29 mai** : **manifestation à caractère national** avec les parents (samedi).

Emmanuelle Lefebvre- Mayer et Claire Delmas

Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes – www.anpde.asso.fr

Administratrice et déléguée régionale Région parisienne